

PROGRAMME d'ENVIRONNEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE

Programmation de participations financières

Code opération	Titre	Maître d'ouvrage	Territoires	Pilote	Charte du territoire du parc national des Ecrins	Plan de financement	Montant de l'opération	Montant sollicité	Montant proposé	Taux	Observations	pour mémoire
1-I-SUB-PAT-478	Festival Traversées d'inédits et de non traduits de littérature de montagne	Association Traversées	Saint-Christophe-en-Oisans	Pierrick Navizet	1.3.4. Développer les actions de sensibilisation et l'information du grand public	Parc national des Ecrins - 22,23% - 2 000 € ; Département - 33,33% - 3 000 € ; Cte de communes de l'Oisans - 44,44% - 4 000 €	9 000,00 €	2 000,00 €	Refus		Demande d'aide au démarrage : décision exceptionnelle sur avis motivé du Bureau du CA si l'image du parc national des Ecrins est valorisée - pour décision du CA.	Avis du Bureau requis pour décision du CA.
1-I-SUB-AME-472	Projet de construction d'un parking semi-enterré et aménagement du centre village de la Grave	La Grave	La Grave	Frederic Sabatier	2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires	Parc national des Ecrins - 50% - 20 000 € ; Autofinancement - 50% - 20 000 €	40 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	50%	Opération accompagnée par l'établissement public du parc national. Pour avis du Bureau avant décision du CA (montant dépassant l'enveloppe annuelle).	Avis du Bureau requis pour décision du CA.
1-I-SUB-PAT-456	Fort de Réallon - Campagne 3 - Travaux de confortement des murs de Courtine	Mairie de Reallon	Reallon	Frederic Sabatier	2.2.1. Conserver et valoriser les éléments remarquables du patrimoine bâti local	20,000 € - Parc national ; 80,000 € - Région - Chaîne patrimoniale ; 60,000 € - Etat - DETR ; 40,000 € - autofinancement	200 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	10%	Pour avis du Bureau en vue du CA : montant demandé dépasse 10% de l'enveloppe annuelle.	Dossier complet. Avis du Bureau requis pour décision du CA.
							249 000,00 €	42 000,00 €	40 000,00 €			

Pour information	Décision	Décision	Décision	Restera après vote du Bureau et du CA
Enveloppe 2021 : 160 000 €	Bureau 1 du 16/02/2021	Bureau 2 du 18/06/2021	CA 2 du 12/07/2021	Pour attribution
Attributions	12 156,33 €	78 035,17 €	40 000,00 €	29 808,50 €